

CONVOCAATION

CONSEIL MUNICIPAL

*Destinataires
par Internet :*

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| – Yves BOUCHER | – Dominique TESSIER |
| – Béatrice LEVEQUE | – Nicolas GUÉRÉCHEAU- |
| – Jacques LEJEUNE | DESVIGNES |
| – Nathalie PETERS | – Sébastien DELAUNAY |
| – Ludovic BERGER | – Guillaume DUDÉ |
| – Sophie CHARRIER | – Amélie JAMET |
| – Virginia SCHAEFER | – Julien CANONNE |
| – Maxime REIGNIER | – Corine GALLARD |
| – Marie-Annick | – Cyrille COUINEAU |
| MORICEAU | – Maïté DUDÉ |
| – Annick BOUCHER | |

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le mardi 16 décembre 2025 à 20h30

Je vous remercie de bien vouloir participer à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A BRAIN SUR ALLONNES,
Le mardi 9 décembre 2025

Le Maire,
Yves BOUCHER



ORDRE DU JOUR :

- ✎ Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- ✎ Cimes de Courcy,
- ✎ Renaturation des cours de l'école,
- ✎ Espace de Vie Sociale,
- ✎ ONF : assiette des coupes de bois 2026,
- ✎ Tourbière des loges : bilan des actions 2025 et demande de subvention pour la mise en place des actions 2026,
- ✎ Communauté d'agglomération : participation financière étude de marché pour le maintien d'une offre commerciale en centre-bourg,
- ✎ SIEML : effacement des réseaux avenue Goupil de Bouillé,
- ✎ SIEML : programme de rénovation de l'éclairage public pour l'année 2026,
- ✎ Tarifs communaux 2026,
- ✎ Projet achat 2026 garage VARRON,
- ✎ Projet animations 2026,
- ✎ Affaires diverses

POUVOIR

(article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné (e), _____, donne pouvoir à

Pour me représenter à la séance du Conseil Municipal du mardi 16 décembre 2025.

De prendre part à toutes délibérations,

Émettre tous votes, et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à BRAIN SUR ALLONNES,
le

Porter à la main « Bon pour Pouvoir » et signer